

Nantes, le 5 septembre 2022

Madame, Monsieur le Président,

Vous êtes convié(e) à assister à l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** du **COMITE DE LOIRE-ATLANTIQUE DE TENNIS DE TABLE** qui se déroulera :

*le VENDREDI 30 septembre, à partir de 18 h 00 (Accueil),
Salle Tilagone, avenue Claude Antoine Peccot à ORVAULT*

Je vous rappelle que votre club doit être **obligatoirement** représenté à cette assemblée, soit par vous-même, soit par un membre licencié de votre association muni d'un pouvoir dûment rempli et signé par vous-même (imprimé joint). Vous (ou votre représentant) devrez en outre **présenter votre licence FFTT**, saison 2022/2023.

Pour éviter d'avoir à reconvoquer une Assemblée dans les quinze jours, il est important que le quorum soit atteint et que le représentant de votre club soit **présent jusqu'à la fin** de la réunion.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.



Sonia PRODHOMME
Présidente du Comité de Loire-Atlantique
de Tennis de Table

>> **Attention** : si le Président de votre club a changé vous devez nous en avertir **avant** l'A.G.

